Conseil de Quartier « le village » Compte rendu N°14 Réunion du 01/12/2016

Etaient présents :

Marouen Touibi, Conseiller Municipal, référent du conseil du Village,

Laurent Renevier, président

Delphine Beaufils, vice présidente,

Véronique Davoult, secrétaire,

Magali Kefi, membre élu,

Guy Huguet, membre élu,

Nathalie Privé, membre élu,

Micheline Dely, représentante du conseil des seniors,

Jean Grévin, représentant du secteur associatif,

Absents, excusés:

Stéphane Lambert, Conseiller Municipal, délégué à la démocratie participative,

Mathieu Bricou, représentant du conseil des jeunes,

Eric Gautier, représentant du secteur économique,

Ordre du jour :

- 1°) Les illuminations de Noël.
- 2°) Retour sur la réunion plénière bilan des conseils de quartiers du 15/11/2016
- 3°) Place Bossoutrot
- 4°) Projet de réhabilitation de l'église St Denis
- 5°) Questions diverses

1°) Les décorations de Noël.

Il est remarqué que Village est très peu décoré pour les fêtes de fin d'année. Les commerçants et les habitants s'en plaignent. C'est la 2^{ème} année consécutive que cela se produit.

L'accent a été mis sur les commerces du Mail, la rue Marcel Sembat, les rues très passantes. En dehors du parvis de la Mairie, il n'y a pas grand-chose dans le quartier.

Ce point est noté dans le tableau des remarques à adresser à la Mairie.

Marouen Touibi indique que les illuminations de Noël coûtent à la ville près de 200 000€, et qu'il faut les répartir sur les différents quartiers.

2°) Retour sur la réunion plénière du 15 novembre 2016 : bilan des conseils de quartiers.

Il y a eu une présentation du projet « j'habite » de l'Onde.

Les élus sont ensuite passés de table en table, afin de rencontrer chaque conseil de quartier. La sécurité, l'accessibilité, les aménagements ont été ainsi évoqués. Les conseils de quartiers seront renouvelés les 9 et 10 septembre 2017, de la même façon que précédemment, par vote public lors de la fête de la ville. Certains représentants de la jeunesse, des seniors, du milieu associatif et

1

d'acteurs du monde économique seront nommés par la municipalité, comme actuellement.

Lors de la réunion plénière, la charte des conseils de quartiers a été distribuée, afin que chaque conseil la valide.

Le conseil du Village procède donc le 01/12/1016 à la validation de la charte et la valide après relecture collégiale.

L'effectif de la police municipale passe à 18, dont 2 militaires armés. Les rondes seront étendues jusqu'à 2 heures du matin. Il est prévu d'installer des caméras plus performantes dans la ville et l'ancienne mairie deviendra, après travaux, un centre de vidéo surveillance.

Les membres du conseil signalent l'existence de trafics de drogue dans différentes zones de la ville, qui semblent bien établis et identifiés.

Marouen Touibi confirme que ces faits sont bien connus et sous surveillance des forces de police municipale, prêtes à intervenir à la moindre occasion.

Le feu devant la boulangerie a été équipé d'un détecteur, non de vitesse, mais de flux, ce qui pose problème, car il se déclenche systématiquement. Marouen Touibi explique qu'en effet, ce matériel n'est pas adapté et devra être modifié, car les plaintes vont affluer, ce qui est déjà le cas pour les riverains, qui constatent une augmentation considérable des bruits de circulation. Le matin, la circulation est à nouveau très ralentie à cause de ce feu. On ne peut pas non plus le neutraliser la nuit. Le problème est noté dans le tableau de demandes à la municipalité.

3°) Place Bossoutrot:

Un projet de travaux est en cours pour privatiser les places de parking, à l'initiative de la copropriété. La place sera complètement fermée par des barrières, ce qui risque de générer quelques problèmes de circulation dans la rue, car les véhicules ne pourront sortir qu'en marche arrière (il n'y aura plus la place de faire demi tour).

3°) Réhabilitation de l'église St Denis :

Delphine Beaufils va rencontrer Mme Lerouge mercredi 14 décembre, pour faire le point sur le dossier que cette dernière avait constitué il y a quelques années.

A l'époque où la mairie avait repris l'église, il y avait eu des accords entre la municipalité et le diocèse, ce qui risque de compliquer le projet.

Il faudra prendre en compte également le relogement des activités de bridge qui s'y déroulent, ce qui, dans le contexte actuel, est assez compliqué.

L'objectif de ce projet est de redonner son sens à l'église St Denis, en l'utilisant pour des événements culturels ou des expositions et en lui rendant son cachet et ses lettres de noblesse. L'aménagement intérieur actuel est en effet très laid. C'est un bâtiment qui fait partie de notre patrimoine, le fronton est classé et il est dommage de ne pas plus le mettre en valeur. Des subventions seront peut être possibles pour un usage laïc.

4°) Questions diverses:

Poulailler de l'église :

Des volontaires sont recherchés pour entretenir le poulailler et donner à manger aux poules. C'est l'association BeeOsphère qui gère ce dispositif.

Les murs des commerces du village :
 Le tabac a nettoyé les tags qui avaient été faits sur sa devanture, mais il reste des graffitis sur le mur pignon. Il appartient à la propriétaire de faire le nécessaire. Cette remarque est notée dans le tableau des demandes faites

à la mairie.

- L'association des commerçants du quartier du Village a été dissoute, ce qui est dommage. Certains commerçants avaient été moteurs sur différents projets d'animation, ce qui dynamisait bien le quartier.
- Un projet de marché nocturne pourrait voir le jour à Louvois une fois les travaux finis.
- Magali a assisté à une réunion de partage d'expériences de « rues aux enfants », organisée par un collectif, dont elle fait partie. Ce genre de projets prend de plus en plus d'ampleur et c'est intéressant de suivre ce qui se fait ailleurs.
- Propositions faites sur la ville dans le cadre des ateliers de biodiversité: différentes associations se mobilisent, des études ont été réalisées sur les chauves souris et les espèces végétales rencontrées dans la ville, les migrations animales, etc... Des fiches actions ont été élaborées et peuvent être communiquées aux personnes intéressées. Une visite explicative est prévue dans les mois à venir.
- L'appartenance à Versailles Grand Parc : Des panneaux le signalerontils à l'entrée de Vélizy, comme cela est fait dans d'autres villes ? Marouen Touibi explique que cette appartenance est récente, ce qui explique le manque de signalisation actuel.
 La collecte de verre ne se fera plus à domicile, il y aura, à terme, des conteneurs de dépôt volontaire disposés à différents endroits dans la ville.
- Le vide grenier du 25 juin 2017 : Le parcours est à prévoir rue Paul Fort, rue du Lavoir, rue de la Forêt...

La prochaine réunion du conseil de quartier est prévue le mercredi 1^{er} février 2017 à 20h30 dans le salon de la résidence. On y fêtera la chandeleur.

Laurent Renevier Président